



Certificat de compétence Gestionnaire de Paye

Code: CC11600A



Niveau d'entrée : Aucun Niveau de sortie : Aucun

ECTS: 30

Diplôme national

Oui

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du

cursus

Package: Formation pouvant se suivre en

s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Objectifs de la formation : Acquérir les techniques de paie Maitriser le cadre juridique et comptable Pouvoir auditer son système de rémunération

Modalités d'inscription : UE à la carte Durée : 260 heures environ hors stage

Compétences et débouchés

Ce certificat vise à former des gestionnaires de paie capables d'administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous secteurs de l'économie marchande. Les règles de l'administration territoriale, d'Etat ou hospitalière ne sont pas enseignées mais l'adaptation des formé.e.s à celles ci ne pose pas difficulté pour l'accès à l'emploi.

Les personnes seront aussi en capacité d'auditer la paie et la structure de rémunération de leur organisation.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Public concerné : Tout public

Mentions officielles

Mots-clés

Fonction gestion du personnel

Gestion de la paie

Logiciel de paie

Audit social

Administration et gestion du personnel

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de compétence

Codes ROME

Gestionnaire paie et administration du personnel[M1501] Assistant / Assistante carrières et paie[M1501]

Formacode

Système rémunération [33031]

Code du parcours

CC11600A

Modules d'enseignement

- → <u>Droit du travail : relations individuelles</u>
- → Expérience professionnelle de 3 mois minimum → Les techniques de base de l'audit de + rapport d'activité
- → Gestion de la paie

- → Gestion de la paie (Approfondissements)
- rémunération et de l'audit social
- → <u>Pratiques des logiciels du gestionnaire de paie</u>

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez <u>contacter le Cnam</u>